



guide  
pratique

mobicarte



# guide pratique

Avec mobicarte,  
vous entrez dans l'univers Orange  
en toute indépendance. Sans facture  
et sans abonnement, vous profitez  
de tout en toute liberté.

Votre numéro d'appel vous permet  
d'être joint à tout moment,  
où que vous soyez dans la zone de  
couverture Orange.



# sommaire

- 04** Orange à votre service
  - le SAV échange express
  - le service clients Orange
  
- 06** découvrir et installer
  - la carte SIM ■ le code PIN
  - l'activation du mobile
  
- 08** premier appel Orange
  - émettre et recevoir un appel en France
  - communiquer depuis l'étranger
  - l'essentiel des services mobicarte depuis l'étranger
  
- 10** maîtrisez votre budget
  - principe de fonctionnement
  - du temps en plus
  - recharger votre compte mobicarte
  - le suivi conso
  
- 18** les services
  - la messagerie vocale ■ le double appel
  - la présentation du numéro
  - les renseignements directs
  
- 22** les clés de vos envies
  - le kiosque Orange ■ les SMS
  - le portail Orange ■ le parrainage
  
- 32** récapitulatif des services
  
- 34** version anglaise
  
- 36** conditions générales et spécifiques

# orange à votre service

Orange s'engage à vous accompagner quels que soient vos besoins en apportant une réponse immédiate à toutes vos questions.

## ■ le SAV échange express

### **Votre téléphone mobile Orange est en panne ?**

Contactez votre service clients Orange au 0 892 701 722 (0,34 €/min-2,21F à partir du réseau fixe de France Télécom) pour un dépannage par téléphone.

Si la panne est confirmée, le service clients vous met en relation avec le service après vente.

Vous prenez rendez-vous immédiatement pour un échange à domicile sous 48h.

Le transporteur passe dans la journée convenue échanger votre téléphone en panne contre un téléphone identique (ou équivalent s'il n'est plus disponible), après vérification de la conformité des éléments annoncés par téléphone lors de la prise de rendez-vous (N° de série, état...).

Les téléphones issus des kits cylindriques de l'opérateur sont garantis 1 an à compter de la date d'achat. L'échange est gratuit pendant 1 an si la panne décrite est couverte par la garantie.

## ■ le service clients Orange

### Une réponse personnalisée à vos questions

- Vous vous demandez si la recharge que vous avez choisie est bien la mieux adaptée à votre consommation ?
- Vous souhaitez partir à l'étranger ?

### Une assistance pour l'utilisation de votre mobile

- Comment enregistrer les numéros de vos correspondants dans votre répertoire ?
- Comment envoyer un SMS ?

### Une information sur les possibilités offertes par mobicarte

- La destination de vos vacances est-elle couverte par le réseau ?

Depuis  
votre mobile,  
le **7 2 2**  
depuis  
un téléphone fixe,  
le **0 892 701 722**  
par Internet,  
[www.orange.fr](http://www.orange.fr)



# découvrir et installer

## Pour fonctionner votre mobile a besoin :

- d'une carte SIM
- d'une batterie chargée

### ■ la carte SIM

La carte SIM vous donne accès au réseau Orange ainsi qu'à l'ensemble des services et des options dont vous pouvez bénéficier. La carte SIM, c'est aussi votre numéro d'appel. Pour l'installer dans votre téléphone mobile, détachez-la de son support et insérez-la à l'endroit prévu à cet effet.

### ■ le code PIN

Vous pouvez protéger l'accès de votre téléphone mobile grâce à un code confidentiel personnalisé : le code PIN. A chaque fois que vous allumerez votre téléphone mobile, vous devrez saisir le code que vous aurez défini.

#### Comment créer ce code ?

Pour plus de simplicité, le code PIN de votre mobicarte a été désactivé. Pour l'activer, reportez-vous à la notice

de votre téléphone (le code PIN de votre mobicarte est programmé par défaut à 0000).

Pour éviter toute utilisation frauduleuse de votre téléphone mobile, celui-ci se bloque suite à trois saisies consécutives d'un code erroné.

## Comment débloquer votre téléphone mobile ?

En cas de saisie de 3 codes PIN erronés, votre téléphone se bloque temporairement.

■ il affiche "PUK" ou "code PUK", tapez directement le code PUK à 8 chiffres fourni dans votre pochette d'accueil.

■ il affiche "carte bloquée", tapez \* \* 0 5 \* le code PUK à 8 chiffres \* le code PIN à 4 chiffres \* à nouveau le même code PIN #

En cas de difficultés, contactez votre service clients Orange au 0 892 701 722 (0,34 €/min-2,21 F depuis le réseau fixe de France Télécom).

## ■ l'activation du mobile

### Activez votre mobicarte

Composez le 2 2 2 puis validez. Le serveur vocal vous indique le montant de votre crédit de communications et sa date de validité.

Votre mobicarte dispose d'un crédit initial de 70F de communications (10,67 €) à utiliser dans les 2 mois qui suivent votre premier appel.

Pour obtenir votre numéro de téléphone et sa date limite de validité, appuyez sur \* 1 .

Obtenez aussi votre N° de téléphone par SMS<sup>(1)</sup> en composant le 2 2 5 .

(1) Short Message Service : le SMS est un message écrit (160 caractères) que vous pouvez envoyer ou recevoir à partir de votre téléphone mobile.

# premier appel orange

- émettre et recevoir un appel en France

## **Pour appeler un correspondant en France**

Composez les 10 chiffres du numéro de votre correspondant puis validez.

## **Pour émettre et recevoir un appel en France métropolitaine**

Votre téléphone doit être allumé, batterie chargée et en zone de couverture Orange.

## **Pour émettre un appel à l'étranger depuis la France**

Composez le **0 0** ou **+** puis l'indicatif du pays, suivi du numéro de téléphone de votre correspondant. Pour connaître le tarif des communications, contactez votre service clients Orange ou consultez la fiche tarifaire.

Pour émettre un appel vers un numéro international, vous devez disposer de 15F de crédit minimum.



## ■ communiquer depuis l'étranger

Avec Orange, vous bénéficiez gratuitement de l'option **Orange sans frontière** pour téléphoner de l'étranger en toute liberté. Ce service vous permet d'émettre et de recevoir des appels et des SMS depuis les pays suivants (couverture en cours de déploiement) : Belgique, Pays Bas, Allemagne, Portugal, Grèce, Roumanie, Espagne, Italie, Royaume-Uni.

**Pour bénéficier de ce service gratuit, appelez votre service clients Orange (0 892 701 722<sup>(2)</sup> ou le 722<sup>(3)</sup>) avant votre départ à l'étranger.**

## ■ l'essentiel des services mobicarte depuis l'étranger

### Les services gratuits

**2 2 1** et **2 2 2** le suivi conso par SMS .  
**2 2 4** le rechargement : composez le **2 2 4** , suivi des 14 chiffres du code de rechargement, puis appuyez sur la touche "émission d'appel" ; vous recevez un SMS qui vous indique votre crédit.

**2 2 5** recevoir par SMS son N° de téléphone, sa date limite de validité et le plan tarifaire choisi.

### Les services payants<sup>(4)</sup>

**7 7 7** la messagerie vocale  
**7 2 2** le service clients Orange

Tarifs des communications depuis l'étranger: cf. fiche tarifaire en vigueur.

(2) 0,34€/min (2,21F) depuis le réseau fixe de France Télécom.

(3) 0,37€/min (2,40F) à partir de votre mobile.

(4) Tarifs: cf. fiche tarifaire en vigueur.

# maîtrisez votre budget

## ■ principes de fonctionnement

### **La durée de vie de votre mobicarte : comment ça marche ?**

Chaque fois que vous rechargez votre compte, vous bénéficiez de 2 mois<sup>1</sup> pour utiliser votre crédit. A l'expiration de ce délai, vous disposez de 6 mois pour recharger votre compte et conserver votre numéro d'appel.

Avec la mobi-recharge 1h, si vous n'avez pas utilisé la totalité de votre crédit à l'approche du délai d'expiration, rechargez votre compte pour bénéficier du report des minutes. Les minutes non consommées s'additionnent alors au montant de votre nouveau rechargement.

### **A l'approche de l'épuisement de votre crédit ou de sa date limite d'utilisation**

Le service mobicarte vous alerte : par un SMS après chaque appel, puis par un bip sonore 30 secondes avant l'épuisement complet.

<sup>1</sup> à l'exception de la recharge 250 (+30F offerts) et de la mobi-recharge 1h pour lesquelles les durées de validité sont respectivement de 4 mois et 1 mois.

## Si votre crédit est épuisé :

- vous pouvez recevoir des appels mais vous ne pouvez plus téléphoner,
- vous pouvez consulter votre messagerie vocale à partir d'un téléphone fixe, en composant le 06 07 07 suivi des 4 premiers chiffres de votre numéro d'appel mobicarte (sans le 06). Vous devez pour cela avoir préalablement activé un code secret (reportez-vous p 20 de ce guide).  
Ex. : votre numéro mobicarte est le 06 80 87 85 12, composez le 06 07 07 80 87 puis laissez-vous guider.

## ■ du temps en plus

Avec le programme **du temps en plus**, mobicarte vous offre du crédit de communications supplémentaire.

En rechargeant 2 fois votre compte mobicarte dans une période déterminée, vous pouvez gagner jusqu'à 25% de communications en plus<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> Ce bonus se calcule et s'applique sur le montant d'achat de votre nouvelle recharge. La durée de validité du crédit offert est identique à celle du crédit en cours. Le crédit offert se calcule sur le prix de vente conseillé des recharges (70, 140, 160 et 250).



Pour un rechargement effectué dans les :	Le programme du temps en plus vous offre :
<b>15 jours</b>	<b>25% de crédit en plus</b>
<b>30 jours</b>	<b>15% de crédit en plus</b>
<b>45 jours</b>	<b>10% de crédit en plus</b>

Dès que votre rechargement est enregistré, vous recevez directement par SMS la confirmation de votre crédit bonus.

**pour profiter des avantages du programme du temps en plus**

**Contactez votre service clients<sup>(1)</sup> au 0 892 701 722  
(0,34€/min - 2,21F depuis le réseau fixe de France Télécom)  
ou au 722 (0,37€/min-2,40F depuis votre téléphone mobile).**

(1) L'inscription au programme nécessite la communication de vos coordonnées complètes. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression aux données personnelles vous concernant.





## ■ recharger votre compte mobicarte

### Les recharges

#### ■ Les 4 recharges

Une gamme de 4 recharges est disponible chez les buralistes et dans les points de vente agréés :

- la recharge 70F (10,67 €)
- la recharge 140F (21,34 €)
- la recharge 250F (+ 30F offerts) (38,11 € + 4,57 €)
- la mobi-recharge 1 heure<sup>(1)</sup> (160F - 24,39 €) :

c'est 1 heure de communications valable pendant 1 mois. Vous bénéficiez aussi du report des minutes : les minutes non consommées ne sont pas perdues. Il suffit de recharger votre compte mobicarte avec une nouvelle mobi-recharge 1 heure avant la fin de la période de validité de la recharge en cours et le crédit restant sera utilisable le mois suivant.

Vous pouvez passer d'une recharge classique à la mobi-recharge 1 heure et vice-versa.

(1) Une heure de communications nationales en France métropolitaine, hors numéros spéciaux et envoi de SMS (tarifs: cf. fiche tarifaire en vigueur).

Pour cela, il vous suffit d'épuiser la totalité de votre crédit avant de recharger votre compte.

### **mobistyle**

Dans les recharges sous blister, vous trouverez le mini-mag mobicarte : mobistyle. Mobistyle, c'est des nouveautés, des infos pratiques et un grand jeu. Régulièrement, il vous tient au courant de l'actualité mobicarte et vous permet de gagner de nombreux lots : disques, vidéos, téléphones...

Retrouvez également mobistyle sur [www.orange.fr](http://www.orange.fr)

### ■ **Comment recharger ?**

- Grattez la zone grisée au dos de votre recharge, vous y découvrirez les 14 chiffres de votre numéro de rechargement.
- Composez le **2 2 4**
- Tapez les 14 chiffres découverts au dos de votre recharge.
- Le serveur mobicarte vous confirme votre rechargement.

### **saisie de codes erronés**

Si vous composez 3 fois de suite un code de rechargement erroné, le service mobicarte interrompt la communication. Votre compte mobicarte est alors suspendu. Vous devez appeler votre service clients Orange.

En cas de difficulté lors du rechargement, contactez le service clients Orange au 0 892 701 722 (0,34 € - 2,21F/min à partir du réseau fixe de France Télécom).



## ■ Les plans tarifaires

### Disponibles sur les recharges

### 70 F, 140 F et 250 F (+30F offerts)

Téléphonez au meilleur coût en choisissant le plan tarifaire<sup>(1)</sup> qui vous convient.

- Vous téléphonez plutôt le soir et le week-end, optez pour le plan mobicarte soir & week-end. C'est 50% de réduction en soirée de 20h à 8h, les week-ends et jours fériés par rapport à la tranche 8h-20h.

- Vous souhaitez bénéficier d'un tarif unique tout le temps, choisissez le plan mobicarte classique (plan programmé d'origine).

Changez de plan dès que vous le souhaitez, Orange vous offre votre premier changement<sup>(2)</sup>. Les changements suivants seront payants<sup>1</sup>. Le montant correspondant sera déduit de votre compte mobicarte. Vous pouvez changer de plan mobicarte 24h/24 et 7j/7 sous réserve d'un crédit suffisant couvrant le montant de cette opération. Pour changer de plan tarifaire, composez le **2 2 3** et laissez-vous guider.

## tarif réduit vers les mobiles Orange

**Les communications vers tous les mobiles Orange bénéficient d'un tarif privilégié, unique quels que soient l'heure de l'appel et le plan mobicarte utilisé.**

(1) Cf. fiche tarifaire en vigueur.

(2) Sous réserve d'un crédit supérieur à 0 €

## Le rechargement par carte bancaire CB

Choisissez le montant qui vous convient parmi l'ensemble des recharges mobicarte.

■ Depuis une cabine téléphonique France Télécom portant le logo "CB" : vous introduisez votre carte bancaire "CB" dans le publiphone, vous tapez votre code confidentiel, vous appelez gratuitement le 0 810 810 224 et vous suivez les instructions du serveur vocal. Votre paiement s'effectuera à l'aide de votre carte bancaire.

Votre rechargement est confirmé par réception d'un SMS.

■ Depuis votre téléphone mobile, s'il est équipé d'un lecteur de carte bancaire "CB". Il vous suffit d'insérer votre carte bancaire dans votre mobile, et de sélectionner le menu "Rech. CB", puis de vous laisser guider.

C'est un rechargement immédiat et entièrement sécurisé, disponible 24h/24 où que vous soyez, en France comme à l'étranger en zone de couverture mobicarte.







## ■ le suivi conso **gratuit**

Pour connaître le montant de votre crédit disponible et sa date limite d'utilisation :

- en composant le **2 2 2**, vous êtes informé par le serveur vocal mobicarte,
- en composant le **2 2 1**, vous recevez votre réponse par SMS.

**optez pour un forfait  
en conservant le même numéro**

**Avec Orange, vous êtes libre de bouger, de changer d'avis. Vous avez accès aux abonnements (forfait ajustable ou offres avec compte mobile) sans changer de numéro d'appel actuel. Pour plus d'information, appelez votre service clients Orange.**

# les services

## ■ la messagerie vocale

### Consultation gratuite<sup>1</sup> et illimitée par le 7 7 7

Si vous ne répondez pas, si votre téléphone est éteint ou hors zone de couverture, les appels basculent automatiquement sur votre messagerie vocale, 24h/24 et 7j/7. Un "Bip" vous informe du dépôt d'un message et "Rappelez 7 7 7" s'affiche sur l'écran de votre mobile.

Votre messagerie vocale enregistre jusqu'à 20 messages d'une minute maximum chacun.

<sup>1</sup> Si votre crédit valide est supérieur à 0€.



## Pour accéder à vos messages

■ **Depuis votre téléphone** mobile, composez le **7 7 7**.

■ **Depuis un autre téléphone**, composez **0 6 0 7 0 7** suivi des 4 premiers chiffres de votre numéro d'appel mobicarte (sans le **0 6**).

Un code secret est demandé lors de l'accès à votre messagerie vocale à partir d'un autre téléphone que le vôtre. Il est initialisé à 0000, mais vous pouvez le personnaliser en composant le **7 7 7**, puis en choisissant la rubrique "La protection de votre boîte vocale".

## Personnalisez votre messagerie vocale

Personnalisez votre message d'accueil en composant le **7 7 7** et en vous laissant guider. Vous pouvez à tout moment revenir au sommaire du serveur en appuyant sur **\***.

## La reconnaissance vocale **gratuit**

Votre messagerie vocale est dotée d'un système de reconnaissance vocale. Grâce à ce service gratuit, votre messagerie vocale est capable de comprendre les mots-clés que vous prononcez. Vous pouvez donc la gérer soit par la voix, soit en mode manuel.

Pour activer/désactiver la reconnaissance vocale, composez le **2 3 2** et laissez-vous guider.

## ■ le double appel **gratuit**

Vous êtes en communication et vous souhaitez émettre ou recevoir un autre appel.

Une fois en ligne, grâce au double appel, vous pouvez librement passer d'un appel à l'autre.

Pour activer gratuitement le double appel, composez le \* 4 3 #.

Pour désactiver ce service, tapez # 4 3 #.

## ■ la présentation du numéro **gratuit**

Le n° de votre correspondant s'affiche sur l'écran de votre mobile. Votre n° de téléphone s'affiche sur l'écran de vos correspondants.

Si vous souhaitez ne pas le dévoiler :

■ vous pouvez opter pour le "secret permanent" en contactant le service clients Orange.

■ vous pouvez préserver ponctuellement sa confidentialité en composant # 3 1 # avant le numéro de votre correspondant.





## ■ les renseignements directs

Vous voulez connaître les coordonnées d'un correspondant ?

Composez le **7 1 2** pour être mis en relation avec un conseiller.

Un SMS vous est automatiquement adressé contenant le numéro demandé pour vous permettre de noter le nom et le numéro correspondant à votre demande ou d'enregistrer le numéro dans votre répertoire.

Tarifs: cf. fiche tarifaire en vigueur.



# les clés de vos envies

Réserver une table, un taxi, un billet d'avion, une place de concert, surfer sur le WAP, avoir l'info qu'il vous faut au bon moment... Orange vous ouvre les portes d'un univers où tout devient possible et vous propose de réaliser toutes vos envies à partir de votre mobile, grâce aux kiosques, aux SMS et au WAP. Parce que nous sommes tous différents, Orange vous propose de créer vous-même le mobile qui vous ressemble.

## ■ le kiosque Orange

D'un simple appel, accédez à toute l'info dont vous avez besoin, 7j/7.

### **711 Kiosque des services**

Simple et rapide, le kiosque des services vous offre la possibilité de réserver un taxi, un billet de train, de découvrir les films à l'affiche ou encore d'écouter les actualités...



Pour accéder à ce service et connaître les différentes rubriques qu'il propose, composez sans plus attendre le **7 1 1**.

### **811 Kiosque finance**

Le kiosque finance, c'est la gestion de votre compte bancaire en direct, l'actualité financière mais aussi des conseillers financiers à votre écoute sur simple appel au **8 1 1**.

### **234 mobikiosque**

Le kiosque de divertissement de mobicarte, c'est en juin 2001:

- **le jeu mobistyle** pour gagner de nombreux lots,
  - **mobiquid** qui vous permet de connaître le nom de l'artiste et de la chanson qui passe à la radio, simplement en la faisant écouter à votre téléphone mobile,
  - **mobimusic**, pour se tenir au courant de l'actualité musicale et écouter les nouveautés.
- Pour y accéder composez le **2 3 4**.



## ■ les SMS<sup>(1)</sup>

Profitez des SMS Orange pour communiquer, échanger, vous informer ou jouer.

### Les SMS pour communiquer

Ce service vous permet d'envoyer et de recevoir des messages en toutes lettres (jusqu'à 160 caractères) que vous lisez directement sur l'écran de votre mobile, en toute discrétion.

La réception et la lecture d'un SMS sont gratuites. Votre carte peut contenir jusqu'à 10 SMS.

#### ■ Pour envoyer un SMS

**Directement depuis votre mobile** à tous vos correspondants abonnés à un réseau mobile français :

Passez par le menu de votre téléphone, rubrique "Message" ou "Messagerie", et laissez-vous guider (reportez-vous au guide constructeur pour plus d'information - tarif : cf fiche tarifaire en vigueur)

Il est également possible d'envoyer des SMS en passant par **minitel** :

sur 3615 Minimessages (0,34 €/min-2,21F).

ou par **Internet** : [www.orange.fr](http://www.orange.fr)

#### ■ Pour recevoir et lire un SMS :

Vous êtes averti de l'arrivée d'un SMS par l'apparition d'une icône ou la mention "Message Reçu". Pour en savoir plus, reportez-vous alors à la notice de votre téléphone.

(1) Short Message Service





**important** Pensez à effacer vos SMS après les avoir lus si vous ne voulez pas saturer rapidement la mémoire de votre carte SIM.

### ■ Pour discuter, allez sur les “chats”

Avec le chat Orange, vous allez pouvoir discuter, anonymement et par SMS, avec tous les autres “chateurs” sur les thèmes qui vous intéressent (musique, sports, cinéma, blagues, glisse, games et même rencontres). Vous pouvez vous inscrire à des forums pour communiquer avec d'autres membres ayant les mêmes centres d'intérêt.

### Comment “chater” ?

- Inscrivez-vous en appelant gratuitement le **2 3 9**
- Rédigez un SMS avec le mot-clé souhaité suivi, le cas échéant, d'un pseudo et d'un texte
- Envoyez le tout au **2 0 1 2 3**.

Ex : Recevoir les meilleures infos de votre forum : tapez “NEWS” et envoyez ce message au **2 0 1 2 3**.

Obtenir la liste des derniers pseudos présents sur le forum : tapez “LISTE” et envoyez ce message au **2 0 1 2 3**.

Pour connaître la liste des mots clés : tapez “HELP” et envoyez ce message au **2 0 1 2 3**.  
(Réception et lecture de SMS gratuites).

Pour changer de forum à tout moment et consulter l'aide ou les conditions générales d'utilisation

du service, appelez le **2 3 9** (gratuit).

## Les SMS pour s'informer

Les SMS sont aussi une solution pratique et ludique pour obtenir toute l'info qu'il vous faut en un clin d'œil : flash info, finances, sports, météo, cinéma, culture, jeux...

Vous avez le choix entre l'option SMS infos et les SMS infos à la carte.

### ■ L'option SMS infos

Pour recevoir pour une durée déterminée des SMS infos, choisissez les thèmes d'actualité qui vous intéressent : flash info, finances, sports, météo, cinéma, culture, jeux, horoscope...

Vous créez ainsi votre propre quotidien et bénéficiez d'une information adaptée à vos besoins.

Vous gardez la possibilité de modifier vos choix, à tout moment, comme bon vous semble.

Vous vous inscrivez en appelant le **7 2 2** et choisissez la durée pendant laquelle vous souhaitez bénéficier du service :  
15 jours - 31 jours - 62 jours.



### ■ Les SMS infos à la carte

Les SMS infos à la carte permettent de recevoir ponctuellement une info sur le thème que vous souhaitez : météo, flash actu, horoscope, loto... Vous envoyez votre demande par SMS au **2 0 2 2 0**.

Par exemple, pour obtenir le bulletin météo du département 31, tapez "MET" suivi d'un espace et de **3 1** puis envoyez votre requête au **2 0 2 2 0**.

Quelques instants plus tard, vous recevez sur l'écran de votre mobile, l'information demandée.  
(Réception et lecture de SMS gratuites).

Pour obtenir la liste des contenus et des requêtes possibles, tapez "IND" et envoyez ce message au **2 0 2 2 0**.

## ■ Le portail Orange

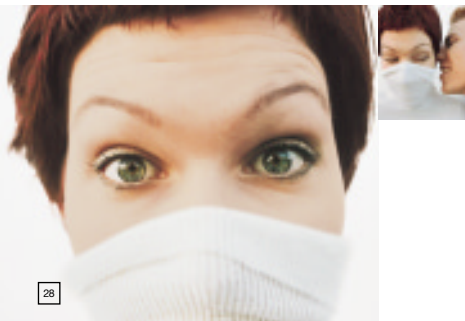
### D'un simple geste, tout devient possible.

Vous pouvez accéder au portail Orange, directement sur votre téléphone mobile<sup>1</sup> via le WAP ou sur votre ordinateur à l'adresse [www.orange.fr](http://www.orange.fr)

Consultez vos e-mails, profitez de services pratiques de proximité, parcourez les titres de l'actu, organisez vos soirées, jouez en ligne... Avec le portail Orange, vous accédez en temps réel à des informations personnalisées et de multiples services pour rester en contact avec votre environnement. En toute simplicité, d'un simple clic.

**Le WAP, à quoi ça sert ?** Le WAP adapte le contenu d'Internet à l'écran et à la technologie de votre mobile. S'informer, acheter, s'organiser, se divertir, communiquer... avec le WAP votre mobile devient bien plus qu'un simple téléphone.

<sup>1</sup> équipé d'un navigateur WAP



## Vos premiers pas sur le Wap

■ **Pour vous connecter au Wap**, il vous suffit de sélectionner le menu dédié aux services multimédia de votre mobile<sup>1</sup>. Une fois dans ce menu, choisissez l'un des 3 portails proposés et laissez-vous guider.

■ **Allez sur le portail Orange** (sur votre mobile ou sur un ordinateur) pour :

- créer gratuitement votre adresse e-mail pour envoyer et recevoir vos e-mails depuis votre mobile. Pour créer votre adresse, sélectionnez "Communiquer" puis "Mon mail" et laissez-vous guider.

**NB :** lors de votre première connexion au portail Orange sur votre mobile, vous recevez par SMS un mot de passe. Conservez-le, il vous sera demandé pour personnaliser votre portail depuis un ordinateur à partir du site [www.orange.fr](http://www.orange.fr)

- bénéficier de l'info de proximité basée sur le principe de la localisation<sup>(2)</sup>. Les infos qui vous sont transmises concernent uniquement l'endroit où vous vous trouvez : restau, station service, sorties, ... plus besoin de préciser le département pour obtenir l'adresse la plus proche.

Rendez-vous à la rubrique "à proximité".

- personnaliser votre portail pour accéder directement aux services qui vous intéressent. Faites glisser les rubriques choisies dans "Ma sélection" ou connectez-vous sur un ordinateur à l'adresse [www.orange.fr](http://www.orange.fr)

(2) Ce service fonctionne si vous acceptez d'être localisé.

### Plus d'info ?

Deux possibilités : appelez le

**7 4 4** (prix de la communication en fonction du plan tarifaire choisi) ou le 0 825 000 744 (0,15 € /min - 0,99F depuis le réseau fixe de France Télécom) ou wapez en direct sur le site [www.orange.fr](http://www.orange.fr)

### Pour aller plus loin

Les chaînes thématiques Orange : un accès direct à vos envies.

Découvrez toute la richesse du portail Orange organisé autour 6 de chaînes thématiques : information, sport, loisirs, finance, loisirs, déplacements et voyage. Au sein de chaque chaîne, vous pouvez vous informer, vous divertir ou acheter en ligne en toute simplicité.

Par exemple :

- avec **Orange sport**, votre mobile vous fait vibrer : Pour suivre les matches en direct, avoir les résultats en temps réel, pour suivre tout au long de l'année les grands événements, les classements, les résultats, les calendriers des disciplines majeures. Avec Orange sport vous êtes au cœur de l'exploit.
- avec **Orange loisirs et sorties**, sortez bien accompagné.  
Tout pour organiser vos sorties et vos week-ends : événements culturels, restaurants, bars, cinés... d'une ville donnée, Orange vous concocte les soirées comme vous les aimez.

## ■ le parrainage

**Avec le parrainage,  
les avantages se partagent**

Vous connaissez des proches qui n'ont pas encore de mobicarte ? Alors faites-les bénéficier des avantages du parrainage mobicarte et gagnez des communications gratuites.

Pour en savoir plus appelez le N° AZUR 0 810 080 081 (coût d'un appel local depuis un téléphone fixe).



# récapitulatif des services

## ■ services gratuits depuis votre mobicarte

### **1 1 2 service d'urgence.**

Numéros d'urgence :

**1 5** SAMU, **1 7** Police, **1 8** Pompiers.

**2 2 1** recevoir par SMS **vosre crédit et sa date limite d'utilisation.**

### **2 2 2 serveur vocal.**

Pour connaître votre n° de téléphone, sa date de validité, le montant de votre crédit, le code d'accès clients...

**2 2 3** accès direct au **changement de plan tarifaire mobicarte** (1<sup>er</sup> changement gratuit).

**2 2 4** accès direct pour **recharger votre compte mobicarte.**

**2 2 5** recevoir par SMS **vosre numéro de téléphone, sa date de validité et le plan mobicarte utilisé.**

**2 3 9** s'inscrire au chat Orange.

**7 7 7** messagerie vocale<sup>1</sup>.

**Présentation du numéro.  
Double appel.**

<sup>1</sup> gratuite si votre crédit est valide et supérieur à 0 €



## ■ services payants depuis votre mobicarte

**2 3 2** activation de la **reconnaissance vocale** et changement de langue.

**2 3 4** **mobikiosque.**

**7 1 1** **kiosque des services.**

Pour s'informer, organiser ses sorties, trouver un hôtel, réserver un billet d'avion...

**7 1 2** **renseignement directs**

Pour rechercher le n° d'un correspondant.

**8 1 1** **kiosque finance.**

La gestion de votre compte bancaire en direct. Des spécialistes du crédit, du placement à votre écoute.


**7 2 2** accès direct au **service clients Orange.**


**8 4 0** **e-mail vocal.**

**2 0 2 2 0** n° d'envoi des SMS pour **SMS infos à la carte.**

**2 0 1 2 3** n° d'envoi des SMS **pour chater.**

# welcome to the mobicarte services

**To find out your telephone** number and the SIM card expiration date, dial **2 2 2**, followed by , or **OK** and press the **\*** key followed by **1** or dial **2 2 5** to receive these informations on your cellular by SMS.

**To obtain the communication time available** and the credit expiration date, dial **2 2 2**, followed by  or **OK**, then simply listen to the voice announcement or dial **2 2 1** to receive these informations on your cellular by SMS.

## **Voice mail free**

**To consult your voice mail** from your mobile phone dial **7 7 7**, then listen to your messages.

## **How to recharge your mobicarte?**

**To recharge**, you need to buy a scratch card in tobacco shops or other GSM retailers. The new credit purchased is added to the existing credit.

**Each scratch card** will extend the credit

of your mobicarte of the period indicated on the back of the card.  
On scratching the grey zone on the back of your card, you will uncover a 14 digit code.

**You then dial 2 2 2.**

The mobicarte service will then ask you to enter the 14 digit recharge code. If the 14 digit code is correct, the mobicarte service will confirm the operation.

The 1 hour mobi-recharge: it's 1 hour of communications valid for a period of 1 month.



# Conditions générales de vente

## 1 Le présent document

définit les conditions générales de vente du Service mobicarte, service prépayé de radiocommunication d'Orange France : les relations entre les parties sont régies par les présentes conditions générales de vente, la pochette mobicarte, la fiche tarifaire mobicarte et les éventuelles conditions spécifiques des options éventuellement souscrites.

Ce service permet au titulaire d'une carte SIM mobicarte d'accéder à la bande de fréquences des 900MHz et 1800MHz du domaine public hertzien sur laquelle le titulaire peut émettre et recevoir des communications dans les limites :

a) du montant d'un crédit de communications prépayées affecté à un compte prépayé rechargeable (ci-après le compte prépayé).

b) de la période de validité associée à ce crédit de communications prépayées.

c) des restrictions applicables au service mobicarte (appels sortants internationaux vers certains pays ou appels vers certains numéros spéciaux).

La carte SIM mobicarte est associée à un numéro mis à disposition du titulaire par Orange France lui permettant d'émettre et de recevoir des appels dans les conditions ci-après définies ; il appartient au titulaire de préserver la confidentialité de ce numéro, et le titulaire est seul responsable des

conséquences que pourrait avoir la divulgation de son numéro.

Les présentes conditions générales font application des lois et règlements en vigueur et notamment du cahier des charges autorisant l'exploitation par Orange France d'un service numérique paneuropéen GSM-F1 (arrêté du 17 août 2000).

## 2 Le titulaire peut

émettre et recevoir des communications, dans la zone de couverture du service, à partir de n'importe quel terminal agréé GSM conçu pour recevoir la carte SIM mobicarte qui a été remise au titulaire à cet effet, dans les limites susvisées.

mobicarte est matériellement et contractuellement indépendant du terminal agréé GSM conçu pour accueillir la carte SIM mobicarte remise au titulaire.

2.1. Quand le titulaire a acquis un kit mobicarte, le mobile contenu dans le kit est assorti d'un dispositif interdisant son usage sur un autre réseau GSM que celui exploité par Orange France, et ne peut fonctionner qu'avec la carte SIM mobicarte incluse dans le coffret. Ce dispositif peut être désactivé sur simple demande, et aux frais du titulaire, si cette demande intervient moins de 6 mois après l'activation de sa carte. Le montant de ces frais figure dans la fiche tarifaire mobicarte.

## 3 La carte SIM

mobicarte est associée à un compte rechargeable de communications prépayées ; elle est vendue avec un crédit initial de communications dont la valeur figure dans la fiche tarifaire mobicarte. Ce crédit initial est à utiliser dans la limite de 62 jours à compter de l'activation du compte prépayé. L'activation du compte prépayé rechargeable est initiée par le titulaire lors de l'émission ou de la réception de sa première communication.

## 4 Mobicarte permet

l'émission d'appels, sous réserve de leur prépaiement complet, à l'exception des appels d'urgence, et conformément aux stipulations ci-après ; il appartient au titulaire de veiller à ce que son compte rechargeable de communications prépayées soit suffisamment crédité afin de ne pas s'exposer à une interruption de communication.

En cas d'appel d'un numéro international ou un numéro spécial, le compte prépayé doit impérativement être créditeur à hauteur de 15FTTC minimum (soit 2,29 €). Le titulaire est invité par Orange France à créditer son compte rechargeable lorsque le solde de celui-ci atteint un certain plancher. Il est alors informé, après communication, du solde de son compte rechargeable. Le titulaire a en outre la faculté de consulter à tout moment le numéro de service

mobicarte pour connaître le solde de son compte rechargeable.

## 5 Le service mobicarte

propose différents plans tarifaires décrits dans la fiche tarifaire mobicarte. Lors de son activation, le compte prépayé du titulaire est positionné sur le plan tarifaire mobicarte Classique.

Le titulaire dispose de la faculté de choisir à tout moment pendant la durée de validité de sa carte le plan tarifaire mobicarte de son compte prépayé, selon la procédure décrite dans le présent guide, et de passer d'un plan tarifaire mobicarte à un autre, sans changer ni de n° d'appel ni de carte SIM, et en conservant le montant de son crédit de communications, déduction faite du prix du changement de plan tarifaire, indiqué dans la fiche tarifaire mobicarte. A cet effet, le compte prépayé du titulaire doit au moins être créditeur d'un montant correspondant au prix de ce changement. Toutefois, la première modification du plan tarifaire est gratuite (sous réserve d'un crédit valide supérieur à zéro franc). Le titulaire peut aussi opter pour une mobi-recharge 1 heure dont la durée de validité du crédit est valable 31 jours à compter du rechargement. Pour pouvoir passer de l'un des plans tarifaires à une mobi-recharge 1 heure et inversement, le crédit de communications prépayées doit avoir été épuisé.

## 6 Le titulaire peut

créditer le compte prépayé associé à sa carte SIM mobicarte à tout moment pendant la durée de validité de sa carte prépayée.

Il utilise à cet effet :

- soit une ou plusieurs recharges mobicarte en se conformant aux instructions contenues dans la pochette mobicarte ;
- soit sa carte bancaire dans un publiphone portant le logo CB : le titulaire introduit sa carte bancaire dans le publiphone, compose avec les précautions d'usage le code secret associé à sa carte bancaire, puis appelle le serveur vocal de rechargement mobicarte. Il suit alors les instructions du serveur vocal. Le rechargement s'effectue selon les paliers proposés sur le serveur vocal et choisis par le titulaire. Un SMS de confirmation lui est adressé à l'issue du rechargement indiquant le montant disponible sur son compte prépayé et la date limite d'utilisation de son nouveau crédit de communications.
- Soit son téléphone mobile : le titulaire introduit sa carte bancaire lorsque celui-ci est équipé d'un lecteur de Carte Bancaire " CB " iso, puis appelle le serveur vocal de rechargement mobicarte. Il transmet via son téléphone mobile le montant choisi en fonction des paliers proposés et suit les instructions de paiement jusqu'au rechargement. Un SMS de confirmation lui est adressé à l'issue du rechargement indi-

quant le montant disponible sur son compte prépayé et la date limite d'utilisation de son nouveau crédit de communications.

Le solde du compte prépayé au moment du rechargement est alors augmenté, selon le cas, de la valeur du crédit de communications prépayées associé à la recharge mobicarte, ou de la somme débitée sur le compte du titulaire de la carte bancaire. De la même manière, la date limite d'utilisation du solde du compte prépayé au moment du rechargement est reportée de la durée d'utilisation, selon le cas, du crédit de communications prépayées associé à la recharge mobicarte, ou du crédit de communications prépayé par carte bancaire. Il est expressément stipulé que les recharges échantillon ou cadeau qui pourraient être distribuées au titulaire créditent le compte prépayé sans augmenter la durée d'utilisation du crédit. Après avoir opté pour une mobi-recharge 1 heure, le titulaire peut recharger son compte prépayé au moyen d'une ou plusieurs mobi-recharges 1 heure, à concurrence de la valeur de communications associée à chaque mobi-recharge 1 heure utilisée. Orange France ne peut être tenue pour responsable des erreurs commises par les titulaires de recharges mobicarte ou de carte bancaire dans le cadre des opérations de rechargement décrites ci-dessus.

## 7 Tout crédit de

communications prépayées est automatiquement et irrévocablement perdu s'il n'est pas utilisé pendant sa durée de validité.

En cas de rechargement par recharge mobicarte, la durée d'utilisation du crédit de communications prépayées est prolongée de la durée indiquée au dos de la recharge.

En cas de rechargement par carte bancaire, la durée d'utilisation du crédit de communications prépayées est prolongée de la durée indiquée par le serveur vocal ou par un SMS de confirmation.

En cas de rechargement par mobi-recharge 1 heure, la durée de validité du crédit de communications prépayées est de 31 jours à compter de la date du rechargement.

7.1. En cas de non émission par le titulaire, à partir de sa carte mobicarte, de quelque appel que ce soit, pendant une durée ininterrompue d'un an, Orange France se réserve le droit, sans formalité et sans frais à sa charge, de mettre fin aux relations entre les parties.

## 8 Le titulaire dispose

d'un délai de 186 jours à l'échéance de son crédit de communications prépayées pour créditer le compte prépayé associé à sa carte SIM mobicarte.

Pendant ce délai, il peut néanmoins continuer à recevoir des appels sur son téléphone et appeler les numéros d'urgence. Le titulaire ne peut plus

consulter sa messagerie vocale depuis sa mobicarte. Le délai ci-dessus est de 217 jours pour la mobi-recharge 1heure.

## 9 La carte SIM

du titulaire est suspendue si celui-ci commet plus de 9 erreurs par an à compter de la date d'activation de son compte prépayé à l'occasion de la composition d'un code de rechargement. Son crédit d'erreur se remet à zéro à chaque date anniversaire d'activation de son compte prépayé.

## 10 La carte SIM

du titulaire ayant omis de décliner son identité sur le point de vente, conformément à la demande ministérielle dans le cadre de la loi 91-646 du 10 juillet 1991, est suspendue sous 15 jours à compter de son activation. Le titulaire dispose d'un délai de 30 jours à compter de la suspension ci-dessus pour appeler le service clients Orange, s'identifier selon les modalités prescrites par Orange France et bénéficier une seule fois d'une levée de suspension de sa carte.

## 11 mobicarte permet

l'émission et la réception de SMS (Short Message Service). Elle permet au titulaire de recevoir sur l'écran de son téléphone mobile, un message écrit, comprenant jusqu'à 160 caractères, envoyé par ses correspondants.

Le titulaire est immédiatement informé de la réception d'un message sur son téléphone mobile, sous réserve que celui-ci soit en veille et dans la zone de couverture du service.

Orange France pourra adresser au titulaire par ses propres moyens ou par l'intermédiaire d'un sous-traitant des messages relatifs au service mobicarte. L'utilisateur qui ne souhaite pas recevoir ces messages peut en informer à tout moment le service clients Orange. La carte SIM mobicarte permet de mettre en

mémoire jusqu'à 10 messages de 160 caractères. Il appartient au titulaire d'effacer régulièrement le ou les messages contenus dans sa carte SIM mobicarte afin de ne pas en saturer la mémoire. La durée de conservation des messages non lus est de 15 jours. Il appartient donc au titulaire de les consulter dans ce délai, afin de ne perdre aucun message. Orange France ne saurait être tenue responsable de la perte ou de la dénatura-tion des messages déposés qui n'auraient pas été consultés dans le délai de 15 jours ou provoquée par une saturation de la mémoire de la carte mobicarte.

Orange France n'est pas responsable du contenu des messages adressés au titulaire, à l'exclusion des messages adressés par Orange France relatifs au service mobicarte mentionnés précédemment.

La réception de SMS sur le téléphone mobile est gratuite. Le coût d'envoi d'un SMS figure dans la fiche tarifaire mobicarte.

11.1. La messagerie vocale permet au titulaire de recevoir automatiquement et à tout moment en cas d'inaccessibilité ou de non-réponse du téléphone mobile, les messages de ses correspondants. Le titulaire est informé de la réception d'un message par SMS sur son téléphone mobile, sous réserve que celui-ci soit en veille et dans la zone de couverture du service Orange France pourra adresser au titulaire par ses propres moyens ou par l'intermédiaire d'un sous-traitant des messages relatifs au service mobicarte. L'utilisateur qui ne souhaite pas recevoir ces messages peut en informer à tout moment le service clients Orange.

11.2. La messagerie vocale permet de garder en mémoire jusqu'à 20 messages de 1 minute chacun. Il appartient au titulaire d'effacer régulièrement les messages contenus dans sa messagerie vocale afin de ne pas en saturer la mémoire. La durée de conservation des messages non lus est de 14 jours. Il appartient donc au titulaire de consulter dans ce délai sa messagerie vocale, afin de ne perdre aucun message.

La confidentialité des messages déposés dans la messagerie vocale est assurée par un code secret de consultation qu'il appartient au titulaire de personnaliser.

La responsabilité d'Orange France ne saurait être engagée en cas d'utilisation de ce code par un tiers.

11.3. Orange France ne peut être tenue responsable de la perte ou de la

dénaturation des messages déposés qui n'auraient pas été consultés dans le délai de 14 jours ou provoquée par une saturation de la mémoire de la messagerie vocale. Orange France n'est pas responsable du contenu des messages déposés sur la messagerie vocale du titulaire, à l'exclusion des messages relatifs au service mobicarte adressés par Orange France et mentionnés précédemment.

Le coût de la consultation de la messagerie vocale et la communication de renvoi du téléphone mobile vers la messagerie vocale par le titulaire au moyen de sa carte mobicarte figure dans la fiche tarifaire mobicarte. La notification de message sur le téléphone mobile est gratuite.

11.5. Orange France met en œuvre les moyens nécessaires au bon fonctionnement du Kiosque Orange, et à la mise en relation du titulaire avec les prestataires de services. Le titulaire est seul responsable de l'emploi qu'il fait des informations obtenues, et Orange France ne saurait être tenue responsable de l'inexécution ou de la défaillance du prestataire dans ses obligations de services.

## 12 le service mobicarte

comprend un accès au WAP (Wireless Application Protocol). Cet accès n'est possible qu'à partir d'un mobile équipé d'un navigateur adapté au protocole WAP. Il appartient au client mobicarte de s'assurer que son équipement répond aux

caractéristiques techniques requises pour cet accès.

L'activation de l'accès au WAP permet notamment aux clients mobicarte de se connecter au portail Orange. Le portail Orange regroupe en particulier un bouquet interactif de services en ligne, fondés sur la technologie WAP.

Orange France prend les mesures nécessaires à la mise en relation de l'abonné avec les prestataires de service sélectionnés dans le cadre du portail Orange, mais elle ne saurait être tenue responsable de l'inexécution ou de la défaillance du prestataire dans ses obligations de service.

Le coût d'accès au WAP est précisé dans la fiche tarifaire mobicarte.

## 13 la présentation

du numéro permet au client mobicarte de voir son numéro de téléphone systématiquement présenté à son correspondant lors de chacun de ses appels.

Toutefois, s'il souhaite préserver de manière ponctuelle la confidentialité de son numéro, le titulaire a la possibilité d'utiliser gratuitement le mode " Secret Appel par Appel " en composant sur son téléphone la séquence # 31 # suivie du numéro de téléphone de son correspondant. Si le titulaire désire ne jamais dévoiler son numéro de téléphone, il lui suffit de choisir le " secret permanent ".

Cette option est gratuite et disponible sur simple appel au service clients Orange.

#### **14 A l'expiration**

du délai visé en 7, 8 et 10, la mise à disposition par Orange France du numéro d'appel attribué au titulaire cesse : le compte prépayé rechargeable du titulaire est clos et il est définitivement et irrévocablement mis fin aux relations entre les parties.

#### **15 Orange France**

est responsable de la mise en place des moyens nécessaires à la bonne marche du service mobicarte. Elle prend les mesures nécessaires au maintien de la continuité et de la qualité du service de radiotéléphonie. A ce titre, la responsabilité d'Orange France ne sera pas engagée en raison de perturbations causées par des travaux d'entretien, de renforcement, de réaménagement ou d'extension des installations de son réseau ainsi qu'en cas de force majeure au sens de la jurisprudence de la Cour de Cassation. L'obligation d'Orange France est une obligation de moyens. Orange France ne peut être tenue responsable :

- des aléas de propagation des ondes électromagnétiques, de la cessation de la licence d'exploitation du service sur décision de l'autorité publique, ou d'un cas fortuit ;
- de dysfonctionnements résultant de l'utilisation

de terminaux ;

- des prestations rendues par des prestataires de services indépendants, auxquelles l'abonné peut avoir accès par l'intermédiaire, notamment du Kiosque Orange ou du portail WAP d'Orange. Toute réclamation concernant ces services doit être adressée aux prestataires les ayant rendus ;
- de la modification du numéro d'appel suite à des contraintes techniques.

Les relations entre les parties cesseront de plein droit en cas de retrait à Orange France des autorisations administratives nécessaires à la fourniture du service.

#### **16 En toute hypothèse**

Orange France ne saurait être en aucun cas tenue de réparer d'éventuels dommages indirects subis par le titulaire à l'occasion de l'utilisation du service. Les dommages indirects sont ceux qui ne résultent pas exclusivement et directement de la défaillance des prestations d'Orange France ; on entend notamment par dommages indirects les pertes d'exploitation et les préjudices commerciaux.

#### **17 Le titulaire s'engage**

à utiliser le réseau public de télécommunication conformément aux lois

et textes en vigueur, et conformément à l'usage qui lui est destiné. Le titulaire est responsable de son utilisation.

#### **18 Orange France**

ne saurait être tenue responsable des conséquences que pourraient avoir le vol ou la perte par le titulaire de sa carte SIM mobicarte.

#### **19 lorsque le titulaire**

est commerçant, à défaut de règlement amiable, les parties conviennent de soumettre leurs différends aux tribunaux relevant de la Cour d'Appel de Paris.

#### **20 les informations**

concernant les clients mobicarte et contenues dans les fichiers d'Orange France ne sont transmises qu'aux personnes physiques ou morales qui sont expressément habilitées à les connaître. Tout client mobicarte peut demander à Orange France la communication des informations le concernant et les faire rectifier le cas échéant, conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 sur l'informatique, les fichiers et les libertés.



# Conditions du service après-vente

## 1 conditions de garantie

des kits mobicarte ( kits cylindriques de l'opérateur).

1.1 Le téléphone et le chargeur de batterie contenus dans les kits cylindriques commercialisés par l'opérateur sont couverts par une garantie d'un an, pièces et main d'œuvre. La batterie, quant à elle est garantie 3 mois. Les autres éléments du kit ne sont pas couverts par la présente garantie. Le délai de garantie commence à courir à compter du jour de l'achat du kit mobicarte. La garantie porte également sur le kit SAV mobicarte (téléphone mobile+ batterie) remis au client dans le cadre de la procédure d'échange définie au point 2.

- si le téléphone mobile d'origine et sa batterie sont couverts par la garantie, dans ce cas la garantie d'un an susvisée est reportée sur le kit SAV mobicarte pour la durée restant à courir, avec une durée minimale de trois mois.

- si le téléphone mobile d'origine et sa batterie ne sont pas couverts par la garantie, le kit SAV mobicarte bénéficie alors d'une garantie pièces et main d'œuvre d'une durée de trois mois à compter de la date de remise du kit SAV.

1.2 La garantie ne couvre pas :

- les dommages dus à un accident, une mauvaise utilisation ou un mauvais entretien du téléphone mobile ainsi que la non observation

des instructions figurant dans le mode d'emploi.

- les dommages dont la cause est extérieure au téléphone mobile, chute, bris, incendie, foudre, dégâts des eaux... et plus généralement les dommages de toute nature dont l'origine ne serait pas antérieure à la vente.

- La garantie ne couvre pas les kits mobicarte constitués et commercialisés par les distributeurs indépendamment des gammes définies par l'opérateur, présentées dans ses documents commerciaux ni les autres éléments contenus dans un kit mobicarte (accessoires...).

1.3 La garantie prend fin de plein droit si le titulaire mobicarte modifie ou répare son téléphone mobile lui-même ou en dehors du présent service après-vente.

1.4 Les dispositions du présent article ne sont pas exclusives de l'application de la garantie légale des articles 1641 et suivants du Code Civil conformément au décret N°78-464 du 24 mars 1978.

1.5 Le matériel défectueux remis par le titulaire fait l'objet d'une expertise technique par un organisme agréé par le constructeur. Le résultat de cette expertise pourra conclure, après la réalisation effective de l'échange, à une panne non couverte par la garantie.

## 2 échange à domicile en 48H

Lorsque le dysfonctionnement du téléphone est confirmé par les

préposés de l'opérateur, le client mobicarte bénéficie de l'échange à domicile sous 48 heures

à compter de la réception par le SAV de la preuve d'achat du kit mobicarte (télécopie envoyée par le service clients qui est seul habilité à contacter le service après-vente).

Cet échange permet au client mobicarte de disposer d'un kit SAV mobicarte comprenant un téléphone mobile et une batterie contre remise par le client de son téléphone mobile défectueux et de sa batterie. Il est précisé que le téléphone contenu dans le kit SAV mobicarte doit

s'entendre d'un matériel d'occasion remis à neuf. Cette remise du kit SAV mobicarte est gratuite si le matériel défectueux est couvert par la garantie. Si le matériel n'est pas couvert par la garantie, la remise au client du kit SAV est alors payante au titre d'une rémunération forfaitaire dont le montant est indiqué sur la fiche tarifaire.

Orange France s'engage à remettre au client un matériel identique à son matériel d'origine (même couleur, même marque) et ce, pendant une période d'un an à compter de la date d'achat du kit mobicarte par le client. Passé ce délai d'un an, Orange France s'engage à remettre au client un matériel de gamme équivalente au matériel d'origine.

La responsabilité d'Orange France ne saurait être engagée pour les dommages indi-

rects susceptibles d'être subis par le client du fait du mauvais

fonctionnement du téléphone acquis tels que, notamment, et sans

que la liste soit limitative, la perte d'exploitation, le préjudice commercial...

## Conditions spécifiques d'abonnement à l'option le Mail Orange

### 1 article

Conditions Générales applicables  
Les présentes conditions spécifiques relatives à l'option Le Mail Orange viennent préciser et compléter les conditions générales de vente du service mobicarte d'Orange France souscrites par le client mobicarte.

### 2 article

Conditions Spécifiques à l'option Le Mail Orange  
En souscrivant un abonnement à l'option le Mail Orange, le souscripteur accepte irrévocablement et sans réserve les conditions spécifiques ci-après définies.

### 3 article

Modalités de souscription

L'option Le Mail Orange se souscrit en se connectant sur le site web [www.orange.fr](http://www.orange.fr). Le client mobicarte saisit son numéro d'appel afin que son code d'activation lui soit communiqué par SMS sur son téléphone mobile. Pour que son code d'activation lui soit communiqué immédiatement, le client mobicarte doit vérifier que son téléphone mobile est allumé, qu'il

est en zone de couverture du service Orange et que la mémoire de sa carte SIM n'est pas saturée.  
La saisie du code d'activation sur le site web [www.orange.fr](http://www.orange.fr) permet au client mobicarte de créer sa boîte aux lettres Le Mail Orange. Il est expressément stipulé que pour pouvoir activer l'option Le Mail Orange, l'abonné doit disposer ou pouvoir utiliser un accès internet.

La boîte aux lettres ainsi créée est protégée par un mot de passe choisi par le client mobicarte. Ce dernier peut à tout moment modifier les principaux paramètres de sa boîte aux lettres (règles de notification, par exemple) par les mêmes moyens d'accès et en utilisant ce mot de passe, autant de fois qu'il le souhaite.

### 4 article

Définition des prestations fournies

4.1 L'option Le Mail Orange est un service qui permet notamment au souscripteur :  
- de disposer d'une messagerie électronique ainsi que d'une à trois adresses e-mail correspondantes,  
- de gérer depuis sa messagerie électronique Le Mail Orange jusqu'à 5 autres messageries élec-

troniques dont il peut disposer auprès d'autres fournisseurs de services que Orange France, si ces autres messageries supportent cette fonctionnalité,  
- d'être informé par SMS de la réception d'e-mails dans sa boîte aux lettres,  
- de consulter ses e-mails (à l'exception des pièces jointes) depuis son téléphone mobile, vocalement ou par écrit, ou depuis le site web [www.orange.fr](http://www.orange.fr) et d'y répondre,  
- d'émettre et de recevoir des e-mails dans la limite de 1000 par mois calendaire, aucun d'eux ne pouvant excéder une taille de 2 Méga octets.  
La consultation de pièces jointes ne peut se faire depuis le site web [www.orange.fr](http://www.orange.fr) qu'avec un logiciel adapté au format de la pièce jointe, installé sur un ordinateur.  
4.2 Dès que le souscripteur reçoit un e-mail, il peut l'écouter, en composant le 840 sur son mobile ou, le 08 36 622 840 à partir du réseau fixe de France Télécom. Le souscripteur peut par ailleurs répondre à cet e-mail par l'enregistrement d'un message sonore.  
Lors de la première consultation du 840, un code secret est demandé au souscripteur afin de protéger la vocalisation de ses e-mails.  
L'option Le Mail Orange

n'est disponible sur le service mobicarte qu'en France métropolitaine.

#### **5** article

Date de conclusion-  
Durée

L'abonnement à l'option Le Mail Orange est gratuit et à durée indéterminée. Il constitue l'accessoire des conditions générales de vente mobicarte.

L'abonnement à l'option Le Mail Orange prend effet dans les 6 jours ouvrés à compter de sa souscription.

#### **6** article

Tarifs

L'abonnement à l'Option Le Mail Orange est gratuit. Les frais de consultation des e-mails, de consultation du 840 et d'émission d'e-mail sont spécifiés dans la fiche tarifaire mobicarte.

#### **7** article

Modification des prestations

Si Orange France était amenée, pour des raisons techniques ou commerciales, à supprimer totalement ou partiellement l'option Le Mail Orange, le souscripteur en serait informé par SMS ou par e-mail deux mois au moins avant la date prévue.

#### **8** article

Responsabilités du souscripteur

8.1 La boîte aux lettres Le Mail Orange mise à

disposition du souscripteur, d'une capacité totale de 10 Méga octets, permet de recevoir jusqu'à 1000 e-mails, aucun d'entre eux ne pouvant excéder une taille de 2 Méga octets. Les e-mails non lus sont supprimés 90 jours après leur réception.

Il appartient par conséquent au souscripteur de consulter régulièrement sa boîte aux lettres Le Mail Orange afin de ne perdre aucun e-mail et d'éviter la saturation de sa boîte aux lettres.

Orange France ne peut être tenue responsable de la perte ou de la détérioration des e-mails au-delà des délais stipulés ci-dessus.

La responsabilité de Orange France ne saurait être engagée en raison du contenu des e-mails adressés au souscripteur.

8.2 Il appartient par ailleurs au souscripteur de prendre toute disposition adéquate relative aux équipements qu'il emploie pour protéger lesdits équipements d'une contamination éventuelle par des virus ou des tentatives d'intrusion. Par équipement, il convient d'entendre notamment : téléphone mobile, ordinateur personnel, assistant numérique personnel PDA, système de messagerie, accès internet, programmes logiciels et données.

8.3 La confidentialité des e-mails déposés dans la boîte aux lettres Le Mail Orange est assurée par un mot de passe qu'il appartient au souscripteur de personnaliser. Il appartient au souscripteur d'assurer la confidentialité de ce mot

de passe, et la responsabilité de Orange France ne saurait être engagée en cas d'utilisation de ce mot de passe par un tiers.

#### **9** article

Responsabilités de Orange France

Il est expressément stipulé que l'option Le Mail Orange, ainsi que l'ensemble des fonctionnalités qui la caractérisent, ne peuvent être mises en oeuvre que si le souscripteur dispose d'un équipement compatible. Orange France ne saurait être tenue responsable des conséquences résultant de l'accès par un tiers à la messagerie Le Mail Orange du souscripteur ou de la divulgation des e-mails et des données stockés ou transportés dans le cadre de l'option Le Mail Orange.

Orange France ne saurait être tenue responsable des conséquences résultant de la perte des e-mails et des données stockés ou transportés dans le cadre de l'option Le Mail Orange.

Orange France est responsable de la mise en place des moyens nécessaires à la bonne marche de l'option Le Mail Orange et prend les mesures nécessaires au maintien de la continuité et de la qualité du service. L'obligation de Orange France est une obligation de moyens.

#### **10** article

Résiliation

Le souscripteur peut résilier à tout moment

son abonnement à l'option Le Mail Orange. La mise à disposition du souscripteur de sa boîte aux lettres Le Mail Orange, et de son adresse e-mail personnelle prend fin à

l'expiration d'un délai maximum de 4 jours ouvrés. Il appartient donc au souscripteur, dès qu'il a effectué sa demande de résiliation, sous sa responsabilité exclusive, d'avoir

consulté les e-mails dont il n'aurait pas encore pris connaissance, et d'informer ses correspondants que son adresse e-mail ne lui est plus attribuée.

## Conditions spécifiques à l'option Orange sans frontière

### 1 article

Conditions générales applicables

Les présentes conditions spécifiques relèvent des conditions générales de vente du service mobicarte d'Orange France.

### 2 article

Définition de l'option Orange sans frontière

2.1. L'option Orange sans frontière permet au client mobicarte d'émettre et de recevoir avec sa carte SIM mobicarte des communications nationales et internationales ainsi que des SMS à partir de certains réseaux d'opérateurs de radio-communication étrangers ayant signé un accord d'itinérance internationale avec Orange France. Il appartient au client mobicarte de s'adresser au service client Orange afin de connaître l'ensemble des pays couverts par le service mobicarte. Le service de radiocommunications mobiles n'est accessible à l'étranger que dans la limite des zones de couverture des opéra-

teurs visités.  
2.2. L'accès au WAP prévu par les conditions générales de vente du service mobicarte n'est pas accessible en dehors de la France métropolitaine

### 3 article

Modalités d'activation de l'option, durée et prise d'effet

3.1. Le client mobicarte qui désire bénéficier de l'option Orange sans frontière doit en faire la demande auprès du service clients Orange. L'activation de cette option est gratuite et sans limite de validité.  
3.2. Orange France s'engage à ouvrir l'accès à l'option Orange sans frontière au plus tard dans les 3 jours ouvrés suivant la réception de la demande.

### 4 article

Communications

4.1 Le détail du coût des communications émises ou reçues en dehors de la France métropolitaine figure dans la fiche tarifaire mobicarte.  
4.2 La consultation de la

messagerie vocale Orange est décomptée au prix d'une communication émise vers la France.

### 5 article

Obligations et responsabilité de Orange France

Orange France prend les mesures nécessaires au maintien de la continuité et de la qualité du service Orange. Toutefois, la responsabilité de Orange France ne pourra être engagée en raison :  
- de perturbations ou d'interruptions du service résultant d'incident technique avec un ou plusieurs pays de l'option Orange sans frontière ;  
- de la qualité et/ou du coût des services spécifiques proposés par les opérateurs étrangers et accessibles par des numéros spéciaux.

### 6 article

Responsabilité de l'abonné

6.1. Il appartient au client mobicarte de prendre toute mesure nécessaire pour l'utilisation de l'option Orange

sans frontière dans des conditions optimales, notamment pour les renvois d'appels et la consultation de la messagerie vocale car certaines fonctions doivent être activées par l'abonné à partir de la France métropolitaine. Le client mobicarte qui ne désire pas recevoir

d'appels lorsqu'il se déplace en dehors de la France métropolitaine, peut renvoyer, préalablement à son départ de France, tous ses appels vers sa messagerie vocale Orange, ou souscrire gratuitement à l'option "Interdiction de réception d'appels à l'étranger".

## 7 article

### Résiliation

Le client mobicarte peut mettre fin à l'activation de l'option Orange sans frontière sur simple appel téléphonique au service clients Orange.

# Conditions spécifiques à l'Option SMS infos

## 1 article

### Conditions générales applicables

Les présentes conditions spécifiques d'abonnement à l'option SMS infos relèvent des conditions générales de vente mobicarte.

## 2 article

### Définition des prestations fournies

L'option SMS infos consiste en la fourniture d'un service de réception de SMS d'informations concernant notamment l'actualité, la météo, la finance, le sport, les loisirs et les jeux. L'option SMS infos est disponible sur le service mobicarte uniquement en France métropolitaine.

2.1. Modalités de choix des rubriques  
L'option SMS infos comprend un ensemble de rubriques regroupé dans 6 thèmes d'informations. Le client mobicarte choisit au maximum 6 rubriques. Le choix des rubriques s'effectue par l'interné-

diaire du site Web d'Orange ([www.orange.fr](http://www.orange.fr)), par le Minitel (36 14 Orange) ou par le 722.

2.2. Réception des SMS infos.

Le client mobicarte est directement informé de la réception d'un SMS infos par une notification sur l'écran de son téléphone mobile si celui-ci est en veille, dans la zone de couverture du service et que la mémoire de sa carte SIM n'est pas saturée.

## 3 article

### Modalités de souscription et de modification

3.1. Le client mobicarte qui souscrit à l'option SMS infos doit en faire la demande en se connectant au 36.14 Orange ou sur le site web d'Orange [www.orange.fr](http://www.orange.fr) ou en composant le numéro 722 sur son mobile. Un serveur vocal lui indique alors la marche à suivre. Le client mobicarte saisit son numéro d'appel afin que son mot de passe lui soit communiqué par un SMS sur son mobile. Pour que ce code puisse être transmis immédiate-

ment, le client mobicarte doit vérifier que son mobile est allumé, qu'il est en zone de couverture et que la mémoire de sa carte SIM n'est pas saturée. La saisie du mot de passe sur le site web d'Orange ou le 36.14 permet au client mobicarte de sélectionner les 6 rubriques d'informations qu'il souhaite recevoir. Il reçoit ensuite un SMS de confirmation de sa souscription à l'option SMS infos. Elle est automatiquement mise en service, au plus tard, dans les 7 jours suivant sa demande de souscription sous réserve de disposer d'un crédit suffisant sur son compte prépayé dont le montant figure sur la fiche tarifaire mobicarte.

3.2. Le client mobicarte qui souscrit à l'option SMS infos peut à tout moment procéder à la modification de ses choix de rubriques sur Minitel ou Internet en utilisant le même mot de passe. Il peut changer de rubriques autant de fois qu'il le souhaite.

## 4 article

### Durée

Les clients mobicarte ne peuvent souscrire l'option SMS infos que pour une durée déterminée, fixée au choix du client à 15 jours, un mois ou deux mois consécutifs à compter de la date de mise en service de l'option et sous réserve de disposer d'un crédit suffisant sur son compte prépayé dont le montant figure sur la fiche tarifaire mobicarte.

## 5 article

### Tarifs

5.1. Le tarif de l'option SMS infos figure dans la fiche tarifaire mobicarte.

5.2. La notification de message sur le téléphone mobile, la réception et la lecture des SMS ne sont pas facturées.

5.3. Orange France se réserve le droit de modifier à tout moment ses tarifs relatifs à l'option SMS infos.

6.4. Le coût de la connexion sur le serveur Web et sur le Minitel 3614 Orange ou 3614 SMS infos est à la charge du client mobicarte ayant souscrit à l'option SMS infos.

## 6 article

### Modifications des prestations

Orange France se réserve le droit pour des raisons techniques ou commerciales de supprimer totalement le service SMS infos.

## 7 article

### Responsabilité de

### l'abonné SMS infos

7.1. L'accès à l'Option SMS infos et le choix des rubriques du client mobicarte ayant souscrit à l'option SMS infos, nécessite un code confidentiel de consultation, qu'il appartient à l'abonné de conserver et d'en assurer la confidentialité. La responsabilité d'Orange France ne saurait être engagée en cas d'utilisation de ce code par un tiers.

7.2. Il appartient à l'abonné d'effacer régulièrement les messages contenus dans sa carte SIM afin de ne pas en saturer la mémoire.

7.3. Si le mobile est inaccessible (éteint, hors zone de couverture ou carte saturée), la durée de vie des SMS est de deux heures pour la météo et quatre heures pour le journal et les loisirs. Il appartient donc à l'abonné de vérifier l'accessibilité de son mobile dans ce délai, afin de ne perdre aucun message.

## 8 article

Responsabilité d'Orange France 8.1. La diffusion par Orange France des SMS émis par les fournisseurs d'information depuis son centre serveur de messages jusqu'aux abonnés est une obligation de moyens. En conséquence, Orange France ne peut être tenue responsable d'une interruption de service due à un fait indépendant de sa volonté comme par exemple la perturbation des transmissions radio téléphoniques en raison des conditions atmo-

sphériques ou d'aléas dans la propagation des ondes.

8.2. Orange France ne peut être tenue responsable de la perte ou de la dénaturation des SMS provoqués par une saturation de la mémoire de la carte SIM.

8.3. Orange France ne peut être tenue responsable du contenu des SMS ni de l'utilisation qui en est faite par l'abonné SMS infos. Il est expressément stipulé que les fournisseurs d'information du service SMS infos sont seuls responsables du contenu des informations ou des renseignements qu'ils émettent vers les abonnés SMS infos, sans que jamais la responsabilité d'Orange France puisse être recherchée de ce chef.

8.4. Orange France est responsable de la mise en place des moyens nécessaires à la bonne marche du service SMS infos et prend les mesures nécessaires au maintien de la continuité et de la qualité de service. L'obligation d'Orange France est une obligation de moyens qui s'entend selon les termes et conditions générales de vente relatives au service mobicarte.

8.5. Orange France ne saurait, en aucun cas, être tenue de réparer d'éventuels dommages indirects subis par l'abonné. Les dommages indirects sont ceux qui ne résultent pas exclusivement et directement de la défaillance des prestations de Orange France et notamment les pertes d'exploitation et préjudices commerciaux.

Un conseil ? Une question ?

Contactez  
votre service clients Orange

Par téléphone  
au **722** depuis votre mobile

0,37 €/min (2,40F)

ou au **0 892 701 722**

0,34 €/min (2,21F) à partir  
du réseau fixe

de France Télécom

Sur Internet  
[www.orange.fr](http://www.orange.fr)

Par minitel  
**3615 mobicarte**  
0,34 €/min (2,21F)

Le futur, vous l'aimez comment ?

